

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 03893

Numéro SIREN : 841 624 224

Nom ou dénomination : 2 T SYSTEMS

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2021 sous le numéro de dépôt 9481

2T SYSTEMS
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital : 4 000 euros
Siège social : 2, route de SAINT NOM
78620 L'ETANG LA VILLE

841 624 224 RCS VERSAILLES

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 15 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un,
le 15 Mars à 18 heures,
au siège social 2, route de Saint Nom, 78620 L'Etang La Ville,

En sa qualité de Gérant de la société Monsieur Thierry TSCHORA, associé unique de la SAS 2T SYSTEMS, a établi et arrêté le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2020.

L'associé présent, représentant la totalité du Capital Social, l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer.

L'associé unique déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2020
- Approbation des charges non déductibles
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce

DECISIONS

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39- 4 du Code général des impôts.

L'associé unique décide d'affecter *le bénéfice* de l'exercice s'élevant à 11 192 euros de la manière suivante :

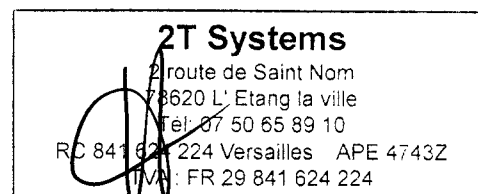
ORIGINE

– Résultat bénéficiaire de l'exercice :11 192 euros

AFFECTATION

Dividendes soit0,00 euros

Report à nouveau, soit11 192 euros

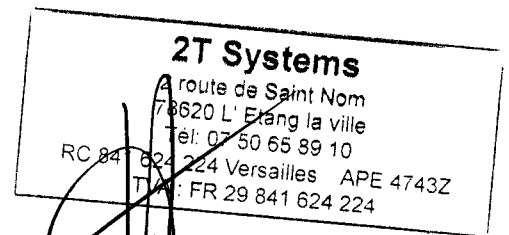


Soit un solde de report à nouveau de..... 69 053 euros

L'associé unique prend acte purement et simplement de l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article 223-19 de la loi sur les sociétés commerciales en.

Il confère tous pouvoirs à tout mandataire de son choix à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi en conséquence de la décision précédente.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent PROCES-VERBAL qui a été signé par l'associé unique.



2T SYSTEMS
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital : 4 000 euros
Siège social : 2, route de SAINT NOM
78620 L'ETANG LA VILLE

841 624 224 RCS VERSAILLES

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 15 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un,
le 15 Mars à 18 heures,
au siège social 2, route de Saint Nom, 78620 L'Etang La Ville,

En sa qualité de Gérant de la société Monsieur Thierry TSCHORA, associé unique de la SAS 2T SYSTEMS, a établi et arrêté le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2020.

DECISIONS

L'associé unique décide d'affecter *le bénéfice* de l'exercice s'élevant à 11 192 euros de la manière suivante :

ORIGINE

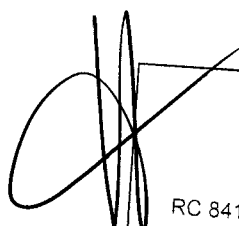
– **Résultat bénéficiaire de l'exercice :.....11 192 euros**

AFFECTATION

Dividendes soit0,00 euros

Report à nouveau, soit11 192 euros

Soit un solde de report à nouveau de..... 69 053 euros


2T Systems
2 route de Saint Nom
78620 L' Etang la ville
Tel: 07 50 65 89 10
RC 841 624 224 Versailles APE 4743Z
TVA : FR 29 841 624 224